

CAHIER D'INFORMATION

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE MINI SOCCER EXTÉRIEUR 2022-2023



DATE

- Jeudi 29 septembre 2022

ENDROITS

Parc Samuel-Morse

12100, avenue François-Larocque
Montréal (Québec)
H1E 4R3

Parc Père-Marquette

1602, rue de Bellechasse
Montréal (Québec)
H2G 1N9

TRANSPORT EN COMMUN

Parc Samuel-Morse

Autobus 49, direction est
à partir de la station Henri-
Bourassa
Arrêt Maurice-Duplessis / André-
Dumas

Parc Père-Marquette

Autobus 45, direction sud
à partir de la station Fabre
Arrêt Papineau / de Bellechasse

Autobus 197, direction est
à partir de la station Rosemont
Arrêt Rosemont/Garnier

TRANSPORT SCOLAIRE

Stationnement sur rue seulement.

Parc Samuel-Morse

Il est suggéré que les autobus scolaires se présentent au coin des avenues André-Ampère et André-Dumas pour procéder au débarquement.

Parc Père-Marquette

Il est suggéré que les autobus scolaires se présentent sur la rue Bellechasse entre les rues Marquette et de Lanaudière pour procéder au débarquement.

ACCÈS AUX TERRAINS

Parc Samuel-Morse

Les équipes doivent emprunter l'entrée située au sud-ouest du parc.

Parc Père-Marquette

Les équipes doivent emprunter l'entrée située au nord des terrains synthétiques du parc.

SPECTATEURS

Les spectateurs sont invités à assister aux parties, toutefois nous demandons qu'ils respectent la propreté des lieux, les autres spectateurs et les équipes en compétition.

Tous les spectateurs d'une école impliquée dans le championnat régional sont sous la responsabilité des représentants présents de cette même école lors de l'événement.

Nous voulons qu'un encadrement soit effectué afin d'éviter tout événement regrettable dans les estrades et sur les terrains.

Tout spectateur faisant obstacle au bon déroulement des matchs de mini soccer extérieur et au respect de l'éthique sportive du RSEQ.

Montréal sera automatiquement expulsé du lieu du championnat.

RÈGLEMENTS EN VIGUEUR

Sont appliqués, par ordre de prépondérance, la réglementation spécifique de mini soccer extérieur du RSEQ Montréal, la réglementation générale du RSEQ, les règlements de la Fédération de soccer du Québec et les règlements FIFA.

N.B. Les règlements spécifiques et généraux s'additionnent lorsqu'ils ne sont pas conflictuels.

CATÉGORIE D'ÂGE

Catégories	Années de naissance
Moustique	1 ^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2012

CATÉGORIES ET DIVISIONS

Moustique

- Récréatif féminin
- Récréatif masculin
- Récréatif mixte
- Participatif féminin
- Participatif masculin
- Participatif mixte
- Compétitif féminin
- Compétitif masculin

SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Inscription d'une équipe

L'inscription au championnat régional de mini soccer se fait en ligne via notre plateforme d'inscription S1.

Vous pouvez utiliser le guide « *Guide pour le responsable des sports* » disponible sur notre site internet montreal.rseq.ca – menu *Secteur primaire*, dans l'onglet *Documents généraux*.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

12 septembre 2022

VESTIAIRES

Il n'y aura aucun vestiaire disponible aux parcs.

Nous demandons que les élèves se présentent au site de compétition en tenue sportive pour prendre part aux matchs.

La ville de Montréal et le RSEQ Montréal ne sont pas responsables des objets perdus ou volés lors de l'événement.

TOILETTES

Parc Samuel-Morse

Les toilettes du parc sont mises à disposition des athlètes.

Parc Père-Marquette

Deux toilettes chimiques sont sur le site près des terrains. Les toilettes du centre Père-Marquette sont

également disponibles au besoin. Le bâtiment se trouve au nord de la rue Bellechasse.

PROPRETÉ DU SITE

Il est de la responsabilité de tous de veiller à la propreté des lieux. Aucun laisser-aller ne sera toléré.

En conséquence, nous devons unir nos efforts et collaborer au maintien de la propreté du site.

- Vous devez vous assurer de bien ramasser les déchets de votre école.
- Vos élèves devront être avisés de l'importance de maintenir le site propre en tout temps.

CANTINE

Aucune cantine n'est disponible. Les jeunes doivent avoir leur collation et repas pour la journée.

MÉDICAL

Les entraîneurs / accompagnateurs sont responsables de la sécurité des athlètes et de leur prodiguer les premiers soins au besoin.

Le RSEQ Montréal fournira cependant de la glace sur demande.

RESPECT DE L'ÉTHIQUE SPORTIVE



Le RSEQ Montréal fait la promotion de l'éthique sportive dans tous ses programmes sportifs.

Les spectateurs et les athlètes doivent donc se conformer à la charte des 3R de l'éthique sportive :

- Respect de soi-même
- Respect des autres
- Responsabilité de nos actions

Les entraîneurs doivent montrer l'exemple et encadrer leurs athlètes afin que l'esprit de saine compétition persiste.

REMISE DE MÉDAILLES

Après-match

Directement après le match et la poignée de main, les équipes devront se placer sur une ligne déterminée par le représentant du RSEQ Montréal et devront y rester jusqu'à la fin de la cérémonie.

Finale de bronze

Les médailles de bronze seront remises aux récipiendaires. L'équipe finaliste doit également rester alignée jusqu'à la fin de la cérémonie.

Finale d'or

Les médailles d'argent seront remises en premier lieu et les médailles d'or par la suite.

Tous les athlètes des équipes récipiendaires devront rester alignés et garder leur médaille autour du cou jusqu'à la fin de la cérémonie.

Les athlètes acceptent avec dignité la médaille que nous allons leur

SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

remettre et doivent faire preuve d'éthique sportive en tout temps.

Une fois la remise effectuée, les entraîneurs pourront rassembler leur équipe pour effectuer un bilan de la rencontre, et ce, à l'extérieur du terrain pour ne pas nuire au déroulement de la journée.

INFORMATIONS

Pour de plus amples informations concernant le championnat régional, veuillez communiquer avec :

Sabrina Addona

Coordonnatrice au primaire

saddona@montreal.rseq.ca

514 645-6923, poste 4

REMERCIEMENTS

Cet événement est réalisé avec la collaboration de :

